

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 DECEMBRE 2017

Vingt et un décembre deux mille dix-sept à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Joël LORIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Philippe PAILLARD, Mr Didier PREVALET, Mr Florent ROBBE,.

Etaient absents excusés : Mme Virginie CUENIN, Mr Pierre-Albert VIONNET, (procuration à M. Philippe PAILLARD) Céline JEANNOT, M. Pascal REGARD

Etaient absents : Mme Caroline JEANNINGROS.

Secrétaire de séance : Mme Nicole THOMET

Acceptation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. VENTE DE LOTS DE BOIS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a mis en vente 5 lots de bois par soumission cachetée. Il indique que 5 personnes ont répondu à cette offre.

Après ouverture des plis, le conseil municipal accepte de vendre et de les attribuer aux personnes suivantes :

Lot 1 (6.38 stères) pour 159.50 € à M. Steeve VOYNNET

Lot 2 (6.64 stères) pour 139.44 € à M. Yann VAUTHEROT

Lot 3 (10.56 stères) pour 242.88 € à M. Michel DEY

Lot 4 (7.70 stères) pour 207.90 € à M. Patrick THOMET

Lot 5 (7.40 stères) pour 160 € à M. Dominique CAPELLI

2. IMPLANTATION DE CAMERAS DE VIDEO-PROTECTION

Le Maire informe le conseil municipal le souhait d'équiper la commune de caméras de vidéo-protection, afin de lutter contre les diverses incivilités et les actes de délinquance. Nous pourrions acquérir 8 caméras au prix d'environ 1 500 €/caméra.

Le conseil municipal émet un avis favorable et charge le Maire de prendre contact avec la Préfecture, ceci en vue d'obtenir éventuellement une subvention.

Arrivée de Mme TRIMAILLE Marie-Hélène

3 a. VENTE DE TERRAIN D'AISANCE

Le Maire rappelle au conseil municipal la vente de terrain d'aisance 76 m² à la clinique vétérinaire, en vue d'un agrandissement.

Mme Trimaille quitte la salle et ne prend pas part aux discussions et au vote.

Le conseil municipal émet un avis favorable au prix de 35 €/m².

3 b. VENTE DE TERRAIN D'AISANCE

Le Maire rappelle au conseil municipal la vente de terrain d'aisance (34m²) à Mme Véronique PASQUIER.

Mr PASQUIER Daniel quitte la salle et ne prend pas part aux discussions et au vote.

Le conseil municipal émet un avis favorable au prix de 35 €/m².

4. VOTE DES TARIFS 2018

Le Maire propose au conseil municipal de voter les nouveaux tarifs 2018, pour les locations de salles communales, les photocopies, cimetière, forains ...

Après discussion, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs actuels.

5. DEMANDE ACQUISITIONS DE JEUX EXTERIEURS

Le Maire donne lecture d'un courrier de personnes intéressées par les anciens jeux de l'école, en l'état et pour l'euro symbolique.

Après discussion, le conseil municipal décide de proposer à la vente sous pli cacheté, au mieux disant avec un prix de retrait de 50 €.

6. ZONE ARTISANALE

Le Maire fait part au conseil municipal des divers échanges et propositions de la communauté de communes quant à la vente des 2 parcelles de terrains de la zone artisanale, du terrain du délaissé, de la voirie, etc....

Après discussion, le conseil municipal émet un avis favorable.

7. CONVENTION ASSISTANTE JURIDIQUE

M. Le Maire informe le conseil municipal que la convention d'assistance juridique passée avec le cabinet d'avocats SCP DSC de Besançon arrive à échéance le 31 décembre 2017.

Il propose de renouveler celle-ci pour un montant annuel de 3 942 € H.T.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

8. TRAVAUX MAIRIE

Afin de poursuivre l'étude de faisabilité des travaux de la Mairie, un appel d'offres a été lancé pour étude géotechnique, contrôle technique et coordination sécurité protection de la santé.

Il est décidé de valider les offres retenues par la commission, à savoir :

Lot N° 1 étude géotechnique ALIOS INGENIERIE pour 3 420 € TTC

Lot N° 2 contrôle technique SOCOTEC pour 6 840 € TTC

Lot N° 3 coordination sécurité protection de la santé BUREAU VERITAS pour 3 024 € TTC

Le conseil municipal valide les offres de ces entreprises.

9. AMICALE DES MAIRES DU HAUT-DOUBS

Le Maire informe le conseil que l'assemblée générale des maires du Haut-Doubs a eu lieu le 9 décembre et que les six communes invitantes doivent s'acquitter des frais de réception.

Aussi, chaque commune invitante devra régler 1 305 €.

10. DECISIONS MODIFICATIVES

Le Maire fait part au conseil municipal de 2 décisions modificatives pour la zone artisanale et le budget cimetière. Le conseil municipal valide ces décisions à l'unanimité.

11. QUESTIONS DIVERSES

Projet La Fuvelle - Rive gauche : Caserne des Pompiers : projet pour 2018.

Travaux voirie : pour rappel la commune a investi cette année 326 223 € pour les voiries, à savoir :
Rue des Prés, Rue de Lausanne, Impasse Rue de Lausanne et Chemin de la Cité.

Rencontre COFOR en Mairie de Labergement Ste Marie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 05.

Le Secrétaire de séance,

Nicole THOMET

Le Maire,

Daniel PASQUIER

